

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice 18
présents 18
votants

L'an deux mil six
Le 6 juillet,
Le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DE CROSSEY dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François
GAUJOUR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juillet 2006.

Présents : Mmes EMIN, LAURENT, LEQUIEN, MARRANT, PERIER CAMBY,
PEYLIN, RONDELET
MM. BARALDI, BARNIER, BERENGER, FUGIER, GAUJOUR, GUILLON,
PERRET, ROUDET, STEFANUTO, TROUILLOUD, VACHER.
Absents :
Secrétaire de séance : Monsieur PERRET Christian

SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC ELECTRICITE DE FRANCE

En raison du retrait de la commune du Syndicat d'Electricité de l'Isère SE 38, il est nécessaire de signer une convention avec Electricité de France.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention permettant l'application des droits et obligations du contrat de concession et du cahier des charges pour le service public de la distribution d'énergie électrique signé le 29 décembre 1994 entre EDF et le SE 38, au territoire de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

**Le Maire
J.F. GAUJOUR**